

PEI / PERECOI CULTIV'EPARGNE

Modalités d'adhésion valant Conditions Particulières

L'entreprise _____ dont les références sont reportées sur le bulletin d'adhésion ci-joint, indique son souhait d'adhérer à l'offre AGRICA EPARGNE ESR selon les conditions et modalités suivantes :

ADHESION AU PEI CULTIV'EPARGNE CONFORMEMENT AU DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 1 DU REGLEMENT DU PEI

PAR ACCORD AVEC LE CSE OU LE DELEGUE SYNDICAL

Merci de joindre une copie de l'accord ou d'un extrait de l'accord constaté par Procès-Verbal.

PAR ACCORD AVEC LES 2/3 DU PERSONNEL

Merci de joindre l'attestation de ratification valant pour justificatif de consultation auprès des salariés.

PAR DECISION UNILATERALE DE L'EMPLOYEUR

L'entreprise :

Représentée par :

Agissant en qualité de dûment habilités aux fins des présentes

décide unilatéralement l'adhésion au Plan d'Epargne Entreprise (PEI).

ADHESION AU PERECOI CULTIV'EPARGNE CONFORMEMENT AU DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 1 DU REGLEMENT DU PERECOI

PAR ACCORD AVEC LE CSE OU LE DELEGUE SYNDICAL

Merci de joindre une copie de l'accord ou d'un extrait de l'accord constaté par Procès-Verbal.

PAR ACCORD AVEC LES 2/3 DU PERSONNEL

Merci de joindre l'attestation de ratification valant pour justificatif de consultation auprès des salariés.

PAR DECISION UNILATERALE DE L'EMPLOYEUR

L'entreprise :

Représentée par :

Agissant en qualité de dûment habilités aux fins des présentes

décide unilatéralement l'adhésion au Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise Collectif Interentreprises (PERECOI).